

CAP AEPE

ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE

- EN APPRENTISSAGE
- Formation en 1 an ou 2 ans

présentation du diplôme

Le CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance est un **diplôme d'Etat** permettant d'acquérir les connaissances et compétences indispensables à **l'accueil** et à **l'accompagnement de jeunes enfants**.

La formation est rythmée entre immersion sur le terrain en **structure spécialisée** (crèches, multi-accueils...) et cours dispensés au **centre de formation**.

Durant son apprentissage, le futur accompagnant éducatif petite enfance apprend à :

- accompagner l'enfant dans les **activités de la vie quotidienne**,
- accompagner le **développement** de l'enfant,
- veiller à la **sécurité** et au **bien-être** de l'enfant.

A l'issue de ce diplôme, l'accompagnant éducatif peut exercer en **structure collective** comme en **accueil individuel**.



Formation
**Sauveteur
Secouriste
du Travail**

Initiation à la
**Communication
gestuelle**



CAP AEPE

EN APPRENTISSAGE

1 AN

427 H
61 J

INSCRIPTION SOUHAITÉE
DÉMARRAGE
EXAMEN

Avant Septembre 2023
8 Septembre 2023
Juin 2024

profil

Avoir entre 16 et 30 ans
Être titulaire d'un
diplôme équivalent CAP ou
supérieur pour être dispensé
des épreuves générales



enseignements professionnels

- EP 1 : Accompagner le développement du jeune enfant
- EP 2 : Exercer son activité en accueil collectif
- EP 3 : Exercer son activité en accueil individuel
- PSE : Prévention Santé Environnement

documents à fournir

- Fiche d'inscription remplie
- Copie de la pièce d'identité
- Copie des diplômes obtenus
- Attestation de recensement ou certificat de participation à la JDC (pour les -25 ans)

À REMPLIR AVEC L'EMPLOYEUR

- Convention tripartite de réduction du contrat d'apprentissage
- Cerfa d'apprentissage



où envoyer son dossier d'inscription ?

Pour vous inscrire, merci de renvoyer votre fiche d'inscription ainsi que vos autres documents à **Annabelle**, votre Conseillère en Formation à l'IFP, à l'adresse suivante : a.ruerre@institutdeformationpratique.fr

N'hésitez pas à la solliciter également pour toute question relative à la formation et à l'apprentissage.

CAP AEPE

EN APPRENTISSAGE **2 ANS**

637 H
91 J

INSCRIPTION SOUHAITÉE
DÉMARRAGE
EXAMEN

Avant Septembre 2023
8 Septembre 2023
Juin 2025

profil

Avoir entre 16 et 30 ans
Savoir lire et écrire



documents à fournir

- Fiche d'inscription remplie
- Copie de la pièce d'identité
- Copie des diplômes obtenus (si diplômes)
- Attestation de recensement ou certificat de participation à la JDC (pour les -25 ans)
- Certificat d'aptitude aux épreuves sportives

À REMPLIR AVEC L'EMPLOYEUR

- Cerfa d'apprentissage

enseignements professionnels

- EP 1** : Accompagner le développement du jeune enfant
- EP 2** : Exercer son activité en accueil collectif
- EP 3** : Exercer son activité en accueil individuel
- PSE** : Prévention Santé Environnement

+ enseignements généraux

- EG 1** : Français
Histoire-Géographie
- EG 2** : Mathématiques
Physique et chimie
- EG 3** : Education physique et sportive

L'APPRENTISSAGE

AVANTAGES ET AIDES

Dans le cadre de l'apprentissage, vous signez un contrat rémunéré qui vous donne accès à des aides financières.

début de contrat

Vous avez la possibilité de signer votre contrat d'apprentissage à partir du 23/06/2022 (soit 3 mois avant le démarrage de la formation).



rémunération

L'apprentissage permet de percevoir un salaire. Son montant dépend de l'âge et de l'avancée dans la formation :

| | 16-17 ans | 18-20 ans | 21-25 ans | 26 et plus |
|------------|-------------------------|-------------------------|---------------------------|----------------------------|
| 1ère année | 461,51 € 27% du smic | 734,99 € 43% du smic | 905,92 € 53% du smic | 1 353,07 € 100% du smic |
| 2ème année | 666,62 € 39% du smic | 871,73 € 51% du smic | 1 042,66 € 61% du smic | 1 353,07 € 100% du smic |

Aide exceptionnelle de l'Etat aux employeurs pour la première année de contrat (contrats d'apprentissage uniquement) : **6.000 €**

autres aides

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site du Gouvernement : www.alternance.emploi.gouv.fr/accueil

Aide au permis de conduire
(maximum 500 €)

Aide Mobili-jeune
(maximum 100 €/mois)

Pass Culture
(300€ pour les -18 ans uniquement)



formation professionnelle continue et
centre de formation d'apprentis (CFA)

03.83.54.63.67



contact@institutdeformationpratique.fr

17bis rue Laurent Bonnevey 54000 NANCY

N° de déclaration d'activité 41.54.02907.54
SIRET 528.623.861.00028